

meilleures conditions. Si le traité commercial entre la France et l'Angleterre continuait de maintenir les privilèges de cette dernière, nos vaisseaux pourraient alors entrer dans les ports de France en payant un droit de deux francs, au lieu de quarante francs par tonneau ; ce qui rendrait à l'industrie de la construction des navires le degré de prospérité qu'elle devrait avoir. Le gouvernement français a reçu nos propositions d'une manière très sympathique. Naturellement, il nous faudra faire des concessions sous forme de réduction sur les droits dont sont frappés les vins français. C'est demain, je pense, que la question sera soumise à la Chambre des députés en France. Il nous est impossible de savoir, et le gouvernement français lui-même ne pourrait peut-être nous dire ce que sera le changement : mais en tout cas, nous avons fait plus que la moitié du chemin. J'ajouterai que l'Espagne a aussi exprimé le désir de développer le commerce du Canada avec ses colonies, Cuba et Porto-Rico, spécialement ; et a demandé d'autoriser nos commissaires à traiter la question du commerce avec elle-même, la mère-patrie et ses colonies de ce côté-ci de l'Atlantique. On ne saurait prévoir si cette tentative réussira. L'Angleterre, au fait, essaie vainement depuis un an à négocier avec l'Espagne un traité commercial, et je suis heureux d'apprendre que le passage à Madrid du commissaire canadien a eu pour effet de raviver la discussion sur le projet d'un traité entre l'Angleterre et l'Espagne.

Le chef de l'opposition a dit en parlant du discours de mon honorable ami qui a proposé l'Adresse, qu'il était heureux de constater que ce dernier avait exécuté une volte-face complète en proclamant le principe que les intérêts des partis devaient s'effacer devant les exigences du pays. Comme si c'était la première fois que ce principe est revendiqué par nous. De fait, nous avons toujours compris que la devise du parti libéral-conservateur était : " Par le parti, avec le parti, et pour le pays, " et que celle de l'opposition actuelle se résumait ainsi : " Par le parti, avec le parti, et pour le parti. " Il est possible, cependant, que le chef de l'opposition pense que son parti et le peuple ne forment qu'un. Les dernières élections l'ont évidemment prouvé. On connaît l'histoire si spirituellement racontée

par Canning—de ces trois tailleurs, qui s'étant assemblés dans une boutique de coiffeur, au quartier est de Londres, commencèrent une harangue en ces termes : " Nous le peuple de Kingston,— non, d'Angleterre ".....

M. MACKENZIE : Nous, le peuple de Victoria.

SIR JOHN A. MACDONALD : Le chef de l'opposition a affirmé que son gouvernement avait été censuré par certains députés de l'opposition, à cette époque, sous le prétexte qu'il ne poursuivait pas assez activement les travaux du chemin de fer du Pacifique ; tandis que d'autres trouvaient que les opérations allaient beaucoup trop vite. Il est possible que la politique du gouvernement actuel diffère de celui qui l'a précédé, mais le pays ayant subi les frais de construction de deux bouts de chemin de fer, il nous faut relier ensemble ces extrémités. C'est en cela seulement que nous sommes liés à la politique du ministre précédent. J'oublie le nombre de milles qui sont achevés près de la rivière Rouge, et de la baie du Tonnerre ; mais je sais qu'il reste à construire au milieu 185 milles. Et jusqu'à ce que cette partie de la voie soit terminée, les deux extrémités ne seront d'aucune utilité quelconque. Néanmoins, l'argent a été dépensé, et nous avons à payer l'intérêt. Une partie de ce chemin de fer traverse un marais, l'autre un désert : et nous n'aurons de voies de communication entre les lacs et notre vaste Nord-Ouest, que lorsque ces tronçons de la ligne principale seront soudés ensemble. Je suis convaincu que le chef de l'opposition donnera au gouvernement—comme il l'a promis—toute l'aide possible dans le but de compléter le chemin qui nous permettra d'atteindre le Nord-Ouest en passant par le territoire canadien.

L'honorable député de Lambton dit qu'il y a du vague et de la diplomatie dans la phrase où il est question de " satisfaire à l'attente raisonnable de la Colombie-Britannique. " En tous cas, il y a une chose certaine ; c'est que lui, (M. Mackenzie) n'a pas satisfait aux exigences raisonnables ou déraisonnables de cette province. Lorsque nous étions à la tête des affaires publiques, nous avons essayé de rendre justice à la Colombie-Britannique, qui à cette époque ne paraissait pas si déraisonnable, après tout, et qui ne le sera sans